L’Esprit souffle où il veut et quand il veut !

Méditation du jeudi 18 mai 2017. Nous prions pour nos envoyés en Tunisie

Philippe se rendit dans la principale ville de Samarie et se mit à annoncer le Messie à ses habitants. La population tout entière était très attentive aux paroles de Philippe quand elle l’entendait et voyait les miracles qu’il accomplissait. En effet, des esprits mauvais sortaient de beaucoup de malades en poussant un grand cri et de nombreux paralysés et boiteux étaient également guéris. Ainsi, la joie fut grande dans cette ville.

Un homme appelé Simon se trouvait déjà auparavant dans cette même ville. Il pratiquait la magie et provoquait l’étonnement de la population de la Samarie. Il prétendait être quelqu’un d’important, et tous, des plus jeunes aux plus âgés, lui accordaient beaucoup d’attention. On disait : « Cet homme est la puissance de Dieu, celle qu’on appelle «la grande puissance». Ils lui accordaient donc beaucoup d’attention, car il y avait longtemps qu’il les étonnait par ses pratiques magiques. Mais quand ils crurent à la Bonne Nouvelle que Philippe annonçait au sujet du Royaume de Dieu et de la personne de Jésus-Christ, ils se firent baptiser, hommes et femmes. Simon lui-même crut et fut baptisé ; il restait auprès de Philippe et il était rempli d’étonnement en voyant les grands miracles et prodiges qui s’accomplissaient.

Les apôtres qui étaient à Jérusalem apprirent que les habitants de la Samarie avaient reçu la parole de Dieu ; ils leur envoyèrent alors Pierre et Jean. Quand ceux-ci arrivèrent en Samarie, ils prièrent pour les croyants afin qu’ils reçoivent le Saint-Esprit. En effet, le Saint-Esprit n’était

encore descendu sur aucun d’eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean posèrent les mains sur eux et ils reçurent le Saint-Esprit. Quand Simon vit que l’Esprit était donné aux croyants lorsque les apôtres posaient les mains sur eux, il offrit de l’argent à Pierre et Jean en disant : « Accordez-moi aussi ce pouvoir, afin que ceux sur qui je poserai les mains reçoivent le Saint-Esprit. »

Mais Pierre lui répondit : « Que ton argent soit détruit avec toi, puisque tu as pensé que le don de Dieu peut s’acheter avec de l’argent ! Tu n’as aucune part ni aucun droit en cette affaire, car ton coeur n’est pas honnête aux yeux de Dieu Actes 8, 4-21



Source : Pixabay

Choquante, l'attitude de Simon le magicien est cependant si fréquente qu'elle a donné naissance à un mot : la simonie, signifiant le commerce des biens spirituels. En cette année où nous fêtons Luther, et évoquons sa protestation contre les abus de l'Eglise de son temps, nous pourrions penser que tout cela est d'une autre époque, et que nos contemporains ne sont pas crédules au point de se faire plumer par des faiseurs de miracles !

La réalité prouve le contraire. Bon nombre de gourous s'enrichissent grassement en vendant de la guérison et en utilisant les sentiments de culpabilité et la souffrance de leur prochain. Et les sectes pullulent de par le monde car finalement, le spirituel est un investissement qui rapporte gros.

Mais attention ! Cela ne concerne pas seulement les cyniques et l'argent. Le récit des Actes nous raconte que Simon le magicien a cru à l'enseignement des apôtres ; il a demandé le baptême au nom de Jésus. C'est dans l'enthousiasme pour l'œuvre de Pierre et Jean qu'il s'est imaginé pouvoir monnayer le don de l'Esprit-Saint ! Et cela a montré qu'il n'avait rien compris !

Quelle mise en garde pour nous croyants !

Certes nous savons que l'Esprit de Dieu ne peut ni s'acheter ni se vendre, mais comprenons-nous mieux pour autant la gratuité de l'Esprit ? Ne cédons-nous pas souvent à d'autres tentations ? Comme l'enfermer dans nos rituels et nos propres églises, nier qu'il soit à l'œuvre chez les autres et les regarder de haut, ou bien manipuler les voix de l'Esprit pour leur faire dire ce que nous avons envie de les entendre dire, ou exiger d'elles des manifestations qui n'ont pas grand-chose à voir avec le simple témoignage que tout chrétien est appelé

à donner dans sa vie.

L’Esprit souffle où il veut, quand il veut… nous n’en sommes pas maîtres, mais s’il nous conduit à autre chose que l’amour, il est du diable et non de Dieu !



Nous prions pour nos envoyés en Tunisie, aidés par cet enseignement qui nous vient, à travers les âges, de Tertullien, théologien né entre 150 et 160 et mort en 220 à Carthage (l’actuelle Tunisie).

De Dieu l’esprit et de Dieu la parole, et de Dieu la sagesse ! Et la sagesse de la parole et l’esprit des deux !

Considérons donc, bien-aimés, la sagesse céleste. Elle s’exprime d’abord dans le commandement de prier dans le secret.

Elle veut par là que la foi de l’homme soit convaincue que Dieu peut l’entendre et le voir chez lui et dans le lieu le plus caché. Il exige, de plus, la discrétion de la foi, en sorte que le fidèle se contente d’offrir humblement l’hommage de sa foi à celui qui seul peut l’entendre et le voir partout.

La sagesse qui s’exprime dans le précepte suivant concerne la foi et la discrétion : il ne s’agit pas d’assaillir Dieu par un flot de paroles, parce que nous avons la certitude que de toute manière, il veille sur les siens.

Et pourtant la brièveté – troisième recommandation de la sagesse – est riche de substance pour qui en pénètre la

grandeur et l’esprit. Plus elle est courte en paroles, plus elle est abondante en significations.



Source : Pixabay